

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-sept  
le vingt-deux novembre

le Conseil Municipal de la Commune de Panazol,  
dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à  
la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Jean-Paul DURET, Maire**

*Date de convocation du Conseil Municipal : 10 novembre 2017*

*Nombre de conseillers*

*en exercice : 33*

*présents : 25*

**Présents :** DURET Jean-Paul, Maire, BELLEZANE Isabelle, DESBORDES Robert SARRAZY Laure, DAMAYE Martine, FOURGNAUD Daniel, NOUHAUT Martine, PICAT Sandrine, ZABALETA Emilio, BONNAUD Jean-François, FAUREAU Annick, LEBLOIS Thierry, NEGIRER Isabelle, SALVAN, Bernadette, MAISONNIER Laurent, BOUTAUD Jean-Pierre, CATALAN-PAVIA Carole, PERRIERE Jean-Michel, MARTINEZ Stéphanie, LEBLOND Julien, DOUCET Fabien, DARDENNE Jean, LERICHE Martine, BERNIS Jacques, DEBERNARD Jean-Michel.

**Procurations :**

TABOURET Martine procuration à NOUHAUD Martine en date du 13 novembre 2017  
BOLUDA Francis procuration à FAUREAU Annick en date du 13 novembre 2017  
DESMOULIN Christian procuration à PICAT Sandrine en date du 13 novembre 2017  
BARGET Eric procuration à SALVAN Bernadette en date du 15 novembre 2017  
ROBERT Marie-Pierre procuration à NEGRIER Isabelle en date du 20 novembre 2017  
COMTE Bruno procuration à DEBERNARD Jean-Michel en date du 22 novembre 2017

**Absent – Excusé :**

MARCHEGAY-CUROT Marie-Agnès, PORZUCEK Dominique

**Secrétaire de séance :** Jacques BERNIS

**OBJET :** Tarification ALSH (séjours et mercredis) – Année civile 2018  
Délibération 2017 - 100

Monsieur le Président indique à l'Assemblée qu'il y a lieu de fixer la tarification de l'animation extrascolaire, applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2018 et modulée en fonction des ressources des familles.

Il précise que le calcul est basé sur le quotient familial communal, correspondant à l'année fiscale de référence N-2 (soit les revenus 2016 figurant sur l'avis d'imposition 2017/12 et rapporté au nombre de parts fiscales du foyer). Il rappelle par ailleurs que les familles ayant un quotient familial (QF) communal inférieur à 800 bénéficient de l'aide du CCAS et du passeport jeunes de la Caisse d'Allocation Familiales de la Haute-Vienne).

Monsieur le Président propose d'appliquer une augmentation uniforme des tarifs de 2% et présente la tarification correspondante, figurant dans le tableau ci-annexé. Il indique qu'en l'absence de justificatif, le tarif de la tranche la plus élevée est appliqué.

Vu l'avis favorable de la Commission Finances réunie le 9 Novembre 2017,

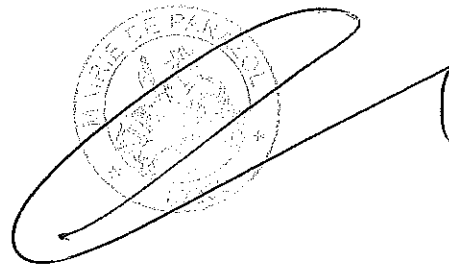
Considérant avoir été suffisamment informé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, 4 voix contre (F. DOUCET, J. DARDENNE, M. LERICHE, J. BERNIS)

- Fixe les tarifs modulés en fonction des ressources des familles pour l'activité Accueil de Loisirs Sans Hébergement, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, comme détaillés ci-après ;
- Précise que la réduction si plusieurs enfants de la famille fréquentent l'activité en même temps est applicable uniquement pour les résidents de Panazol ;
- Précise que le forfait semaine pendant les vacances scolaires est adapté en fonction du nombre de jours ouverts (hors pont /jours férié) multiplié par le prix unitaire.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme  
En Mairie, le 23 novembre 2017

Le Maire,  
**Jean-Paul DURET.**

Certifié exécutoire  
Reçu en Préfecture  
Le : **28 NOV. 2017**  
Publié ou notifié  
Le : **29 NOV. 2017**



**TARIFICATION MODULEE ALSH JULES VERNE ANNEE 2018**

Le calcul du QF communal est basé sur l'année fiscale de référence N-2 soit l'avis d'imposition 2017 des revenus 2016 (calcul : revenus bruts/12, rapporté au nombre de parts fiscales du foyer). En l'absence de justificatif, le tarif de la tranche la plus élevée est appliqué.

<b>PANAZOL : ALSH 1/2 JOURNEE MERCREDIS</b>		<i>Rappel année 2017</i>	<b>ANNEE 2018</b>
<i>Reduction fratrie Panazol uniquement</i>			variation +2%
0-799	Tranche1	11,03 €	11,25 €
800-1300	Tranche2	11,18 €	11,40 €
1301-1500	Tranche3	11,39 €	11,62 €
1500-2000	Tranche4	11,70 €	11,93 €
2000 et +	Tranche5	11,90 €	12,14 €

Application réduction fratrie fréquentant en même temps l'activité - 10% sur le 2ème enfant, -30% sur le 3ème enfant et -50 % sur le 4ème enfant et +

<b>PANAZOL : ALSH VACANCES FORFAIT 5 JOURS</b>			<i>Rappel année 2017</i>	<b>ANNEE 2018</b>	
<i>Réduction fratrie</i>		<i>base forfait</i>		<i>Base forfait</i>	<i>Forfait 5J</i>
0-799	T 1	14,70 €	73,50 €	14,99 €	74,95 €
800-1300	T2	14,91 €	74,55 €	15,21 €	76,05 €
1301-1500	T3	15,20 €	76,00 €	15,50 €	77,50 €
1500-2000	T4	15,62 €	78,10 €	15,93 €	79,65 €
2000 et +	T5	16,02 €	80,10 €	16,34 €	81,70 €
NUITE CAMPING EN + JOURNEE		5,95 €		6,07 €	

Application réduction fratrie fréquentant en même temps l'activité :  
- 10% sur le 2ème enfant, -30% sur le 3ème enfant et -50 % sur le 4ème enfant et +

<b>EXTERIEURS : ALSH 1/2 JOURNEE MERCREDIS</b>		<i>Rappel année 2017</i>	<b>ANNEE 2018</b>
<i>pas de réduction fratrie</i>			
0-799	Tranche1	16,30 €	16,63 €
800-1300	Tranche2	16,52 €	16,85 €
1301-1500	Tranche3	16,83 €	17,17 €
1500-2000	Tranche4	17,29 €	17,64 €
2000 et +	Tranche5	17,25 €	17,95 €

<b>EXTERIEURS : ALSH VACANCES FORFAIT 5 JOURS</b>			<i>année 2017</i>	<b>ANNEE 2018</b>	
<i>pas de réduction fratrie</i>		<i>base forfait</i>		<i>Base forfait</i>	<i>Forfait 5J</i>
0-799	T 1	21,73 €	108,65 €	22,16 €	110,80 €
800-1300	T2	22,03 €	110,15 €	22,47 €	112,35 €
1301-1500	T3	22,46 €	112,30 €	22,91 €	114,55 €
1500-2000	T4	23,07 €	115,35 €	23,53 €	117,65 €
2000 et +	T5	23,68 €	118,40 €	24,15 €	120,75 €
NUITE CAMPING EN + JOURNEE		5,95 €		6,07 €	